



# Locmiquelic

Janvier 2020

Lettre d'information municipale n°24

Lizher keleier-ker n°24

## Edito du Maire

Chères Locmiquélicaines, Chers Locmiquélicains,

En ce début d'année 2020, je tiens sincèrement à remercier toutes celles et ceux qui se sont impliqués dans la vie de notre commune qui a eu cent ans il y a quelques semaines ; nous avons pu partager de beaux moments de joie et d'émotion qui resteront dans l'Histoire et la Mémoire Minahouët.

Cette année encore, les bénévoles, les commerçants, les citoyens, les enfants et les élus ont donné de leur temps, de leur énergie, pour permettre à tous d'habiter dans une commune vivante et dynamique où il fait bon vivre.

En 2019 ce fut aussi le grand chantier de l'école Jean-Marie Georgeault et de son restaurant scolaire lancés en début de mandat qui ont vu leur aboutissement.

Nous avons pu les inaugurer le 28 septembre en présence de hauts responsables de l'Etat, des enseignants, des parents d'élèves et des Locmiquélicains qui ont pu visiter et apprécier les nouveaux locaux.

En février c'est la nouvelle salle multiactivités que nous devrions inaugurer pour le plus grand plaisir de tous ceux qui l'attendent avec patience.

Ainsi les travaux annoncés et engagés en début de mandat seront terminés et chacun peut s'en féliciter.

Chers Minahouëts, je vous souhaite, sincèrement, beaucoup de joies personnelles, de bonheur avec vos proches et une excellente santé.

Belle année à vous et à tous ceux qui vous sont chers.

Bloavez mad,

**Nathalie LE MAGUERESSE**



## Point travaux

### ◆ Salle Multiactivités :



La météo capricieuse a retardé la fin du gros œuvre mais le bâtiment est néanmoins désormais hors d'eau/hors d'air et nous ne serons plus soumis aux aléas météorologiques. Les travaux intérieurs de la salle sont prévus pour début janvier. La livraison de la salle devrait pouvoir s'effectuer pour la fin février.

### ◆ Ecole Georgeault

Les élèves accéderont à l'école par le parvis rue de la Mairie à la rentrée de janvier.

Il n'y aura pas de réalisation de marquage peinture sur le long de la rue devant l'école Georgeault tant que la requalification de la rue n'est pas réalisée. L'idée est de laisser cette zone piétonne et vélo pour le moment pour plus de sécurité.

Un dépose-minute des enfants se fera sur le parking de l'Artimon. De cette façon, les enfants se dirigeront en toute sécurité vers le parvis d'entrée (via le cheminement de l'espace paysager) en ne croisant que des piétons ou des vélos/trottinettes. Les supports vélos et trottinettes devraient être installés pour la rentrée sous le parvis.

### ◆ Carrefour des 4 chemins

Suite à plusieurs réunions sur site dont la dernière le mercredi 4/12 en présence de l'entreprise COLAS, du département et de représentants des communes de Riantec et Locmiquélic, il est prévu que l'installation des aménagements provisoires sur la route départementale pour sécuriser la circulation au niveau du carrefour des 4 chemins soit réalisée en décembre.

**Lors de la dernière réunion avec les riverains du quartier, ceux-ci ont validé l'un des scénarios proposés et décidé qu'il ne sera plus possible d'entrer dans Locmiquélic à ce niveau. Seule la sortie sera autorisée de la rue Dominique le Garff.**

Un aménagement définitif sera réalisé avec création d'espaces paysagers pour réduire la largeur de la rue D. Le Garff dans sa section haute en direction de la départementale.

### ◆ Nouveau giratoire à l'intersection de la rue Brossolette / Général de Gaulle

En concertation avec les riverains, un aménagement provisoire a été installé pendant 2 mois pour ralentir la circulation dans une volonté de sécurisation de l'espace public à l'intersection de la rue Brossolette et de la rue Général de Gaulle. L'essai étant concluant, un petit giratoire sera installé de manière définitive en début d'année. La démarche s'inscrit bien sûr dans le but de bien vivre ensemble.



## La qualité et le sérieux reconnus

Le nouveau restaurant scolaire Jean Marie Georgeault estampillé « TRES SATISFAISANT » par les services de l'Etat.

Nous avons inauguré la nouvelle école Jean-Marie Georgeault le 28 septembre dernier. Vous pouviez alors découvrir les nouveaux locaux du restaurant scolaire. Au-delà d'un confort avéré pour les enfants et le personnel municipal, le restaurant vient d'être inspecté par la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) du Morbihan et le niveau d'hygiène tel que prévu au décret 2016-1750 du 15 décembre 2016 et a été déclaré « TRES SATISFAISANT ». Retrouvez le détail de ce résultat sur [www.alim-confiance.gouv.fr](http://www.alim-confiance.gouv.fr) et sur l'application mobile « Alim'confiance »



## Etat civil



Nous souhaitons la bienvenue aux 4 bébés nés cet automne. Nous présentons également tous nos vœux de bonheur aux 2 nouveaux couples mariés, ainsi qu'au couple qui s'est Pacsé. Nous disons au revoir aux 12 Locmiquélicains décédés depuis le mois de septembre. Toute notre sympathie accompagne leurs proches .

## La parole aux élus majoritaires

### « 10 mensonges ne font pas la vérité » ...

Le dernier conseil municipal a encore une fois été le témoin d'une volonté délibérée de l'opposition de manipuler la réalité des faits.

Alors que nous présentions la délibération concernant le changement de gestion des chantiers nature et patrimoine lié au retrait de la CCBBO, Madame Prigent a déclaré que les élus de son groupe et elle-même ne participeraient pas au vote, le sujet n'ayant pas été inscrit à l'ordre du jour de la commission donc soit disant pas réglementaire.

Madame Prigent était absente à cette commission mais ses collègues de l'opposition étaient présents et ils ont participé à cette discussion. Quel ne fut pas notre étonnement lorsque Madame Prigent affirma que si elle avait su que ce sujet serait abordé, elle aurait participé à la commission et qu'en conséquence il n'était pas normal de voter le bordereau en conseil municipal.

Madame Prigent semble donc choisir ses sujets en fonction de son propre intérêt.

Au-delà de constater cette façon très discutable et peu respectueuse d'aborder les instances municipales, il nous a semblé important de rappeler quelques éléments réglementaires :

1/ Les commissions permettent de discuter en amont des sujets qui seront abordés et les dossiers peuvent être ajoutés jusqu'à la dernière minute. Les commissions n'ont aucun pouvoir décisionnel et toutes les questions diverses peuvent être abordées en dernière minute donc sans inscription l'ordre du jour de celle-ci ;

2/ La seule instance pour laquelle l'ordre du jour et les documents doivent être adressés 5 jours francs avant la séance est le Conseil municipal.

3/ En l'occurrence, la délibération n°12 était bien inscrite à l'ordre du jour du conseil municipal du 28 novembre dernier.

Conclusion, il s'agit bien d'un mensonge de la part de l'opposition ou d'une méconnaissance du fonctionnement réglementaire d'une municipalité et de ses instances ce qui serait regrettable après presque 6 ans de mandat.

Il nous semblait important de faire cette mise au point car c'est l'intégrité des élus majoritaires et celle du Maire, qui ne respecteraient pas les règles, qui est mise en cause.

Cette méthode de communication délétère n'est pas admissible et la confrontation des idées serait plus respectueuse à l'égard de tous et notamment de la population. Nous disons donc stop à la désinformation.

## Colis des aînés



Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale, au nom de la municipalité, a offert aux personnes âgées de 80 ans et plus, un colis de Noël. Cette année 90 paniers gourmands achetés chez Coccimarket ont été distribués à domicile. La municipalité a aussi offert la possibilité de recevoir un bon d'achat de 15 € à utiliser chez les commerçants de Locmiquélic, et 57 personnes en ont bénéficié. Enfin, 45 personnes ont fait le choix de donner pour le fonds d'aide aux jeunes.

## La parole aux élus minoritaires\*

Le 28 novembre, lors du conseil municipal, nous n'avons pas pris part au vote de la délibération concernant l'attribution d'un chantier de réinsertion professionnelle à l'association OPTIM-ISM de Riantec. En effet, ce sujet, non inscrit à l'ordre du jour de la commission précédant le conseil, n'a pu être débattu comme le prévoit le règlement intérieur du conseil municipal, d'autant plus que les documents fournis ont été modifiés après la commission. Il aurait été opportun de comparer plusieurs propositions mais, à notre connaissance, aucun appel à candidature n'a été lancé. Cette association étant spécialisée dans le maraîchage et non dans le bâtiment, la commune devra donc participer à hauteur de 8000 € pour l'équiper en matériel de chantier. Le directeur d'OPTIM-ISM est, de surcroît, candidat aux élections municipales de 2020 à Locmiquélic.

\*NDLR : Ce texte n'engage que les élus minoritaires

## Agenda

Retrouvez tout l'agenda municipal et culturel sur [www.ville-locmiquelic.fr](http://www.ville-locmiquelic.fr)

En version papier, la programmation culturelle à la [mairie](#) et à l'[Artimon](#)



## Obtention de la première fleur



Le 04 novembre 2019, La ville de Locmiquélic a reçu la distinction de « première fleur » par le vice-président de la région Bretagne lors de la cérémonie de remise des prix des « Villes et villages fleuris de Bretagne ». Cette distinction s'inscrit dans une démarche écologique qui supprime l'usage des produits phytosanitaires, et qui respecte le modèle de la gestion différenciée. C'est bien évidemment par le fruit du travail des équipes des espaces verts et de l'environnement des services techniques et des élus de la municipalité, qui ont œuvré ensemble pour obtenir cette belle reconnaissance. C'est également la contribution des Locmiquélicains, qui par une action quotidienne d'embellissement et de fleurissement des maisons et pieds de murs, participent à l'obtention de la « première fleur » pour Locmiquélic.

## Une première ruche à Locmiquélic



Après avoir obtenu de l'union nationale des apiculteurs français la labellisation APIcité®, symbolisé par « l'abeille », début décembre, Gilles Lanio, apiculteur et président de l'Union Nationale des Apiculteurs de France (UNAF), a installé une première ruche sur la commune. Locmiquélic s'est engagée concrètement dans cette dynamique, interdisant par exemple l'usage de pesticides dans les jardins publics, en plantant des essences mellifères, et en protégeant les espèces sauvages. L'installation de 5 autres ruches est prévue prochainement. Une partie du miel collecté sera offert à diverses occasions. Cette démarche s'inscrit dans le prolongement du programme « Abeille, sentinelle de l'environnement® » qui instaure une prise de conscience et de sensibilisation sur le rôle primordial des pollinisateurs dans le maintien de la biodiversité comme de nos ressources alimentaires et la nécessité d'actions efficaces pour les protéger.

## Facile à lire



Vous ne lisez pas ? Vous ne lisez plus ? Vous ne savez pas quoi lire ?

Le nouvel espace « Facile à lire » de la médiathèque a des livres pour vous : Les livres sont présentés de face pour se laisser tenter par une couverture, un titre...

Selon le moment de la journée, l'humeur ou le goût de chacun. Il n'y a pas trop de livres pour mieux se repérer, plus rapidement. Comme dans une vitrine, on y trouve toutes sortes de livres : des romans simples, des histoires vraies, des romans dont on a pu voir l'adaptation en film, des livres pour s'informer, apprendre le français, des livres à feuilleter, des livres faciles à écouter, sur CD..... Les bibliothécaires sont toujours là pour vous conseiller. Les services techniques ont réalisé un meuble spécifique pour une présentation claire et attrayante. N'hésitez plus !



Les espaces « Facile à lire » sont nés dans les pays nordiques et au Canada. En France, la Bretagne est précurseur en la matière, ces espaces se multiplient. La médiathèque de Locmiquélic a fait le choix d'y adhérer

et vient d'obtenir le label du ministère de la culture.

## Chantier nature



Début 2019, la Communauté de communes Blavet Bellevue Océan (CCBBO) nous a fait part de son intention de ne pas poursuivre la gestion des chantiers d'insertion Nature et Patrimoine sur les communes de Port Louis et Locmiquélic. Bien évidemment, elle nous a fait part de sa volonté d'accompagner ce changement et l'association d'insertion « Optim'ism » soutenue par l'Etat (la DIRECCTE) a été retenue pour prendre le relai sur nos deux communes.

Ainsi, à compter du 1er janvier 2020, c'est cette association locale située à Riantec qui œuvrera à Locmiquélic. Sa vocation est d'accueillir des personnes en insertion sociale et professionnelle. Cette activité dans le cadre d'une dynamique de développement local est un atout pour notre commune. Elle permet d'entretenir et de valoriser notre patrimoine naturel et culturel, notamment dans le marais de Pen Mané. La commune, soucieuse d'affirmer son engagement, a souhaité inscrire cette relation dans un partenariat constructif, durable et valorisant pour les personnes concernées.